

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 20 (1915)

Artikel: Le Culte préhistorique du Soleil et le Cimier des armes de Genève
Autor: Demole, Eug.
Kapitel: VI: Décotion envers le nom de Jésus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172834>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VI. Dévotion envers le nom de Jésus¹.

Vers la fin du moyen âge, il y eut à diverses reprises une sorte de renaissance religieuse qui se manifesta principalement par une fervente dévotion à l'égard du nom de Jésus, auquel on ne tarda pas à associer celui de Marie.

C'est ainsi qu'en 1365, environ, il se forma un ordre religieux italien appelé l'ordre des Jésuates², ou clercs apostoliques de saint Jérôme, parce que, disait-on, ils avaient sans cesse le nom de Jésus à la bouche. Mais c'est surtout au cours du xv^e siècle, au milieu des calamités de tous genres qui s'appesantirent sur le genre humain, que la dévotion envers le nom de Jésus prit une ferveur et un développement remarquables.

Le rôle de saint Bernardin de Sienne, dans ce qu'il fit pour l'établissement de cette dévotion, est aujourd'hui bien connu. C'était un observantin de l'ordre de Saint-François, né à Massa (État de Sienne), le 8 septembre 1380, et qui célébra sa première messe en 1405. Le nouveau moine songea à rendre sa vie utile à tous par le développement de son inclination pour la prédication publique. Longtemps il se prépara au ministère de la prédication dans le silence, la retraite et la méditation continuelle de la parole de Dieu. Quatorze ans se passèrent dans ces premiers essais, jusqu'à ce qu'étant venu prêcher à Milan (1418), les applaudissements extra-

¹ [Adrien Baillet.] *Les vies des saints selon l'ordre des calendriers et des martyrologes, avec l'histoire de leur culte*. Paris, 1715-1716, 4 vol. in-f° (voir vol. II, rubrique du XX mai, colonne 332 sq.).

Siméon Luce. *Jeanne d'Arc et les ordres mendiants* (*Revue des Deux-Mondes*, Paris, 1881, t. 45. pp. 65-103).

J. Rouyer. *Le nom de Jésus employé comme type sur les monuments numismatiques du xv^e siècle* (*Revue belge de numismatique*, 1896, pp. 313-346 ; 1897, pp. 185-211 et 318-363). C'est principalement à ce mémoire que j'emprunte la relation de la plupart des faits qui suivent.

² F. Lichtenberger. *Encyclopédie des sciences religieuses*. Paris, 1877-1882, 13 vol. in-8°.

ordinaires qu'il y provoqua commencèrent cette haute réputation à laquelle on le vit arriver depuis. On ne tarda pas à parler, dans toute l'Italie, des fruits surprenants de sa prédication, des conversions miraculeuses et des cas de renoncement au monde procurés par son moyen.

A Rome, cependant, il fut en butte à des envieux qui l'accusèrent auprès du pape Martin V d'avancer beaucoup de choses téméraires et de nouveauté dangereuse dans ses sermons.

Un procès fut instruit à cet égard, en 1427, par les soins même du pape, dont l'issue fut entièrement favorable à Bernardin.

N'ayant pas réussi à décrier sa morale, qui n'était autre que celle de l'Évangile, ni à le convaincre d'aucune erreur dans ses dogmes sur les mystères, ses détracteurs furent réduits à lui objecter pour tout crime qu'il portait ses auditeurs à adorer le nom de Jésus en tenant à la main un petit tableau, où ce saint nom était écrit en lettres d'or environnées de rayons.

Tel fut le symbole originaire et constant, sous le couvert duquel la dévotion envers le nom de Jésus fit, dès le début, de si rapides progrès. Après avoir été promu, contre son gré, aux fonctions les plus élevées de son ordre et avoir décliné l'honneur de l'épiscopat que lui offrait avec insistance le Saint-Siège, le frère Bernardin de Sienne mourut à Aquila, le 20 mai 1444, dans l'état le plus complet de pauvreté monastique. Il fut canonisé le 25 mai 1450.

Pour en revenir au procès de 1427, la cour de Rome reconnut alors solennellement l'orthodoxie des pratiques recommandées par Bernardin, et le culte extérieur rendu au nom de Jésus, soit seul, soit associé à celui de Marie, fit dès lors partie intégrante de la liturgie catholique.

La victoire remportée par Bernardin sur ses adversaires fut considérée par les frères mineurs comme un

triomphe de l'ordre tout entier. Les vicaires provinciaux, les prieurs des couvents, les simples religieux qui assistèrent au chapitre de Verceil (8 juin 1427), furent invités à user de toute leur influence, afin de propager, dans les diverses parties de la chrétienté, la dévotion envers le nom de Jésus. Entraînés par l'exemple de leurs frères d'Italie, les observants cismontains se mirent aussitôt à l'œuvre pour répandre autour d'eux cette dévotion nouvelle.

Un des missionnaires qui se dévouèrent en France à la propagande franciscaine, le seul dont l'histoire ait conservé le souvenir, fut le célèbre frère Richard. Appartenant au parti armagnac, et venu en 1429 pour prêcher à Paris, le célèbre prédicateur n'était-il chargé d'aucune mission secrète, on ne sait, toujours est-il que le but avoué de frère Richard, durant le séjour qu'il fit à Paris dans la seconde quinzaine du mois d'avril, fut la prédication publique. Nous en trouvons la confirmation dans le *Journal d'un bourgeois de Paris*¹ qui nous apprend que le succès du frère cordelier auprès du peuple de Paris fut immense : « Et tant y labouroit fort que enviz « le creroit qui ne l'auroit vu. » Il fit entendre la parole de son ministère du 16 au 26 avril, prêchant par les rues et places publiques, au devant des églises, monté sur un échafaudage dont la hauteur ne mesurait pas moins d'une toise et demie (environ 3 mètres). Son sermon commençait vers 5 heures du matin et durait jusques vers 10 à 11 heures, avec un auditoire de cinq à six mille personnes. Vers la fin de la mission du cordelier « furent les gens de Paris tellement tourneuz « en dévotion et esmeuz que en mains de trois heures « ou de quatre, eussiez veu plus de cent feux, en quoy « les hommes ardoient tables et tabliers, dés, quartes,

¹ *Journal d'un bourgeois de Paris, 1405-1449*, publié d'après les manuscrits de Rome et de Paris, par Alexandre Tuetey. Paris, 1881, in-8°, pp. 233-243.

« etc., et toutes choses à quoy on se povoit courcer à
« maugréer à jeu convoiteux. Item, les femmes, cellui
« jour et le lendemain, ardoient devant tous les attours
« de leurs testes, comme bourreaux, truffaux... [les
« damoiselles laissèrent leurs cornes] et leurs queues
« et grant foison de leurs pompes. Et vraiment dix
« sermons qu'il fist à Paris et ung à Boulongne tour-
« nèrent plus le peuple à dévotion que tous les sermon-
« neurs qui puis cent ans avoient presché à Paris. »

Le frère Richard ne tenait pas à la main un petit tableau portant le nom de Jésus, comme l'avait fait son illustre prédécesseur Bernardin de Sienne, mais il recommandait à ses auditeurs de porter un « mériaud d'estaing » sur lequel se trouvait inscrit le nom sacré.

A côté des prédications du frère Richard, qu'il répéta avec un égal succès dans d'autres villes de France, entre autres à Orléans, il est bon de mentionner l'action de deux femmes qui, au xv^e siècle, ont fait le plus d'honneur à leur sexe, Jeanne d'Arc et Colette de Corbie. Par l'influence qu'elles ont exercée, elles n'ont pas peu contribué, chacune de son côté, à l'exaltation du nom de Jésus que, dans leurs invocations, elles accompagnaient ordinairement du nom de Marie. Notons à ce propos que, de même qu'il en avait été pour le nom de Jésus, vénéré isolément et auquel la suprématie fut toujours conservée, la dévotion envers les deux noms réunis de Jésus et de Marie avait, elle aussi, pris naissance en Italie et chez les franciscains. Jeanne d'Arc avait fait faire deux bannières pour son usage, ainsi que nous l'apprend M. Vallet de Viriville¹. La bannière principale, blanche des deux côtés, portait sur l'une des faces le Père éternel en majesté, ayant pour siège l'arc-en-ciel et entouré de fleurs de lis. Au dessus se

¹ Vallet de Viriville. *Histoire de Charles VII, roi de France, 1403-1461*. Paris, 1863-1865, 3 vol. in-8° (voir vol. II, p. 65).

lisait l'inscription Jhésus-Maria¹. Deux anges agenouillés offraient à Dieu une fleur de lis, emblème du royaume de France. Au revers se voyait l'écu de France, tenu par deux anges. Il est constant que dans l'esprit de Jeanne d'Arc, la formule *Jhésus-Maria*, qu'elle y eût été initiée par quelque religieux franciscain ou par ailleurs, avait une signification de haute portée, on la retrouve sur les différentes lettres d'un caractère politique, ou respirant l'amour national, écrites au nom de Jeanne, que l'on possède encore en original. Sur son bûcher, la sublime martyre fit entendre, comme dernier cri, le nom de Jésus itérativement invoqué.

Colette de Corbie usait, elle aussi, je l'ai dit, de la formule Jhésus-Maria. La pieuse réformatrice des religieuses de Sainte-Claire faisait en France et dans les Pays-Bas bourguignons, pour la dévotion envers le nom de Jésus, de même qu'envers celui de Marie, ce que Bernardin de Sienne et ses continuateurs faisaient dans le même but de l'autre côté des Alpes. Ses lettres, à elle aussi, bien que fort rares, portent la suscription Jhésus, ou Jhésus-Maria, parfois avec l'addition de Franciscus et Clara. A l'époque où l'on voit disparaître ces figures de premier ordre, c'est-à-dire vers le milieu du xv^e siècle, la dévotion envers le nom de Jésus avait déjà fait de si grands progrès qu'elle s'étendait à tous les degrés de l'échelle sociale, par tous les pays chrétiens. Le courant qu'elle formait avait pris un développement tel qu'aucun effort humain, si tant est qu'il eût pu s'en produire, ne serait parvenu à enrayer les effets irrésistibles d'une puissance de cette force.

Les villes des divers évêchés de la Suisse et des contrées voisines n'échappèrent pas à cette sainte croisade, tendant à l'adoration du nom de Jésus. Bien qu'on n'en puisse guère fournir la preuve par des documents écrits,

¹ Dans le texte donné par Vallet de Viriville, on lit Jhésu-Maria.

deux sortes de monuments sont de nature à l'attester, je veux parler des pierres sculptées, portant le trigramme de Jhésus et des méréaux d'église ornés du même sigle, seul, ou en compagnie de celui de Marie.

Parmi les pierres gravées et les méréaux, on peut de suite établir une classification : les uns portent le trigramme IHS circonscrit dans un cercle, ou dans un écu, les autres présentent la même gravure, mais le cercle est orné de rayons. Les premières inscriptions sont certainement pour la plupart du xv^e siècle; on en trouve dans toute l'Europe occidentale et, pour ce qui nous intéresse, en Suisse et en Savoie, mais je ne parlerai que de quelques-unes qui se voient à Genève et aux environs de cette ville.



Fig. 14.

La plus ancienne, semble-t-il, surmonte le titre de fondation de l'hôpital des « pauvres vergogneux », à Genève, qui porte le millésime de 1427¹ (fig. 14). La seconde se trouve sur une clef de voûte de la chapelle adossée à l'abside, au sud, en l'église de Marie-Madeleine, à Genève².

D'après M. Camille Martin, cette chapelle serait à peu près contemporaine de celle de la Mule et daterait de 1455 environ.

¹ Cette inscription figure dans J.-B.-G. Galiffe, *Genève historique et archéologique*, Genève, 1872, in-4^o, vign., p. 222. Elle est conservée au Musée épigraphique de Genève, sous le n^o 123.

² J.-D. Blavignac. *Armorial genevois*, op. cit., p. 8, n. 6 et pl. II, n^o 2.

On trouve encore le trigramme $\overset{\text{I}}{\text{H}}\overset{\text{S}}$ inscrit dans un écu sur une clef de voûte de la maison sise jadis rue de la Cité, n° 3, à Genève et démolie en 1904¹ (fig. 15). Cette inscription, par le style, appartient au milieu du xv^e siècle. Le trigramme est accompagné des lettres C S. On peut citer aussi comme étant du même siècle un méréau de plomb, trouvé, dit-on, dans des fouilles faites à Saint-Pierre, à Genève. Il présente au droit le trigramme IHS, la haste

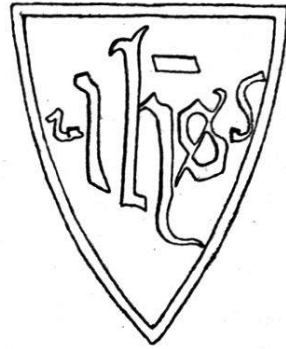


Fig. 15.

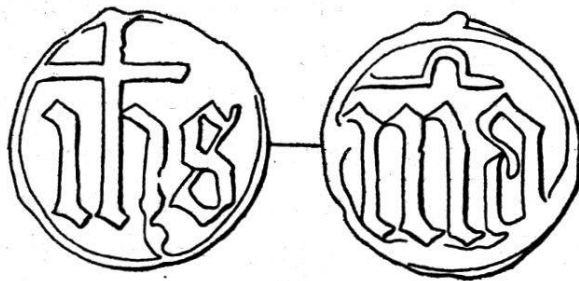


Fig. 16.

de l'H étant barrée, et au revers $\overset{\text{M}}{\text{A}}$ (fig. 16²). On pourrait citer bien d'autres spécimens, soit à Genève, soit dans le voisinage plus ou moins immédiat. Un des plus connus décore la clef de voûte située au dessus du porche de l'église collégiale de Saint-Martin, à Vevey, et confine au millésime 1498.

Je disais plus haut que les documents écrits faisaient défaut, à Genève, pour prouver la croisade qui se fit au xv^e siècle, en faveur de la dévotion au nom de Jésus; ce n'est pas tout à fait exact. Par mandement du 27 avril

¹ Cette inscription a été signalée par M. W. Deonna dans : *Notre vieille Genève (Nos anciens et leurs œuvres, recueil genevois d'art. Genève, 1915, in-4°, deuxième série, t. V, nos 2, 3 et 4, p. 97, fig. n° 36)*. Elle est conservée au Musée épigraphique de Genève, sous le n° 2521.

² Cabinet de numismatique de Genève, n° 53267.

1471, l'évêque de Genève, Jean-Louis de Savoie, ordonna, à la prière des syndics et pour la perpétuelle vénération du saint nom de Jésus, que ce nom serait mis, désormais, sur les portes de la ville¹.

L'ordonnance de 1471 est pleine d'intérêt, car elle montre la dévotion envers le nom de Jésus officiellement consacrée, à Genève, par les pouvoirs publics. Il est bien probable que le trigramme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ se trouvait encore réduit à sa plus simple expression, c'est-à-dire entouré d'un cercle seulement, tel qu'il était à Genève d'un constant usage de le représenter au xv^e siècle, mais il n'en est pas moins vrai que c'est ici le point de départ, le fondement de ce qui deviendra un peu plus tard le cimier des armes de la ville.

La seconde catégorie des pierres gravées et des médaillons présente le trigramme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ entouré de rayons. Il semble manifeste que dans notre région, cette illustration du nom de Jésus, qu'on entoure ainsi du nimbe sacré, ne date que du xvi^e siècle. On ne connaît aucun monument daté, présentant cette disposition, qui soit du xv^e siècle. On pourrait à la vérité faire exception pour un sceau conservé aux Archives de Genève, qui accompagne une lettre de Gérard des Champs, capitaine

¹ Voici le texte même de ce document, obligeamment transcrit par M. Ch. Roch, des Archives d'État : « Johannes Ludovicus de Sabaudia Sancte Romane Ecclesie
« prothonotarius in spiritualibus et temporalibus Ecclesie et Episcopatus gebennarum,
« Administrator perpetuus auctoritate apostolica specialiter deputatus, dilectis nobis
« in Christo honorabilibus sindicis et procuratoribus communitatis nostre civitatis
« gebennarum, Salvum in Domino. Saluberrimis que operibus habundare. Quoniam
« sicuti vestro nuper perpendimus desiderio illud procunctis Colendum nomen hoc
« videlicet Jhūs ad portas predicte nostre civitatis gebennarum, seu super ipsis portis
« in ipsius salutiferri nominis perpetuam venerationem et perhempnem dicte civitatis
« per ipsius altissimini adjutorium consequendam conservacionem, in marmore affigi
« seu sculpari in silice proposuistis quod gratum merito ferre debemus, duximus eam
« ob rem, huic affixioni et appositioni tanti nominis salvatoris nostri ubi supra per vos
« fiende consensum nostrum liberum, ymo et voluntatem et expressum mandatum
« dandum, conferendum acque largendum, et per presentes damus et conferimus.

« Datum die vicesima septima mensis Aprilis, Anno Domini m^o septuagesimo
« primo. »

(Signé) « JOHANNES LUDOVICUS

« P[er] Prefatum Dominum administratorem. »

« DE SOLARIO. »

(Archives d'État à Genève, P. H. 683.)

de la Compagnie de Jésus¹ (fig. 17), mais ni par ses origines, ni par son champ d'action, cette compagnie n'avait d'attache avec notre ville et, selon toutes probabilités, le sceau en question n'y avait pas été gravé.



Fig. 17.

Un des plus beaux spécimens de IHS rayonnant se trouve

à Lausanne, sur le mur de l'immeuble n° 1 de la rue du Petit-Saint-Jean; M. Julien Gruaz a bien voulu le dessiner et, d'après les indications de M. Charles Vulliermet qui connaît à fond le vieux Lausanne, le mur de cet immeuble, attenant à l'ancien hôtel de ville, daterait du commencement du xvi^e siècle (fig. 18).



Fig. 18.

A Genève, une pierre datée de 1557, jadis placée rue du Rhône, présente une belle disposition du trigramme radié² (fig. 19). On pourrait citer encore d'autres spécimens de pierres

¹ Cette compagnie, qu'il ne faut pas confondre avec celle de Loyola, fut fondée vers le milieu du xv^e siècle pour combattre les Turcs et reçut du pape Pie II, par bulle du 29 juin 1459, un certain nombre de privilèges. Gérard des Champs, un des chefs, se trouvait de passage à Genève, en 1464. Ayant eu à supporter quelque dommage dans cette ville, il en écrivit aux syndics, en 1465 et 1466. C'est ainsi que le sceau de la Compagnie de Jésus se trouve accompagner ses lettres (conf. Ch. Le Fort. *Une Société de Jésus au quinzième siècle*. Genève, 1879, br. in-8° [M. D. G., t. XX]).

² Cette pierre figure au Musée épigraphique sous n° 258. Elle formait une clef de voûte dans une maison située à l'angle de la rue du Rhône et de l'allée Dufour, à Genève, au n° 30 ou 32. M. W. Deonna l'a décrite en partie. *Notre vieille Genève*, op. cit., p. 98.



Fig. 19.

ornées du trigramme radié, trouvées à Genève ou dans les environs. Comme méréau d'église il faut signaler une pièce uniface, sous forme de cœur, portant le trigramme environné d'un rayonnement embryonnaire, complété par des aigrettes (fig. 20). Par le style, cette pièce appartient au commencement du xvi^e siècle; elle a été, dit-on, trouvée dans les fouilles exécutées à la cathédrale de Saint-Pierre, à Genève¹.

Enfin, la représentation la plus remarquable peut-être du trigramme $\overline{\text{IHS}}$ rayonnant, que nous possédions en Suisse, se trouve sur un retable dont la peinture est attribuée à Hans Friess (environ 1465 — après 1518)². Il s'élevait sans doute autrefois à l'entrée du chœur, dans l'église du couvent des Cordeliers à Fribourg où il se trouve encore aujourd'hui. Il représente, sur la partie de gauche, saint Bernardin de Sienne et saint Antoine de Padoue. Le premier tient de la gauche un livre sur lequel on lit : *Pater manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti michi*³ et de la droite un disque radié portant au centre $\overline{\text{IHS}}$. A ses pieds sont trois mitres et trois crosses, emblèmes des évêchés que la Cour de Rome avait vainement offerts à Bernardin (voir pl. III.)

La monnaie genevoise la plus ancienne où se voient à la fois les armes de la ville et le trigramme $\overline{\text{IHS}}$ sans rayons, porte le millésime 1536, c'est l'essai d'un sol,



Fig. 20.

¹ Cabinet de numismatique de Genève, n° 53270.

² J.-J. Berthier. *Un crucifement*, dans *Fribourg artistique à travers les âges*. Fribourg, 1890-1914, 24 vol. in-4°, pl. (voir vol. 3, 1892, pl. X).

³ Dans le texte explicatif du retable de Friess, M. J.-J. Berthier indique : *Manifestavi nomen tuum hominibus quot deduti mihi*, mais la bonne leçon est bien celle indiquée ci-dessus, conforme du reste au texte de la vulgate. Jean [XVII, 6].



Saint Bernardin de Sienne et saint Antoine de Padoue.
peints par Hans Friess, sur le retable de l'église des Cordeliers, à Fribourg.

connu à un exemplaire seulement (fig. 21)¹. Le trigramme a donc passé des monuments publics et privés sur les monnaies, dès la seconde année de la République genevoise, mais il se trouvait encore sans rayons. Quatre

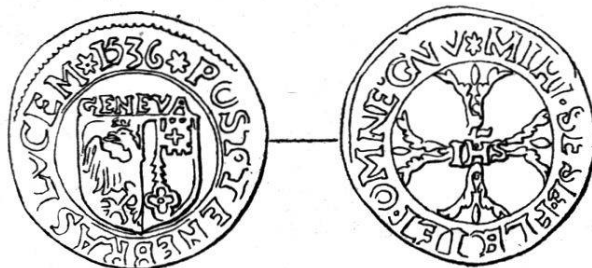


Fig. 21.

ans plus tard, le 19 novembre 1540², on trouve l'ordonnance suivante dans le Registre du Conseil :

Ecsus soley³. Le maystre de monoye az présenté des escus d'or affin que l'on advise si l'on procedderaz az en fere plus outre aut non. Yceulx ayant [esté] visité, ordonné que l'on suyve az en fere et que d'ung costé les armes de laz ville il soyent mise et de l'autre costé soyt my Jhesus avecque et dans ung soley, etc.

C'est ici la première mention qui soit faite du soleil et l'écu d'or est apparemment le plus ancien monument genevois moderne sur lequel il se trouve représenté (fig. 22).

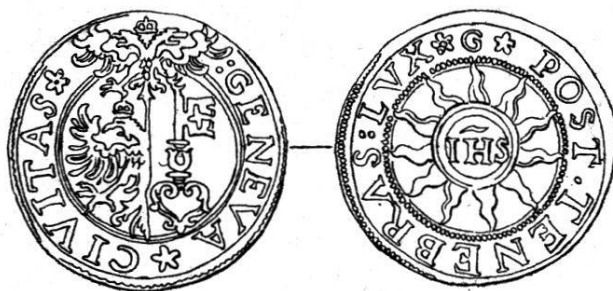


Fig. 22.

¹ Conf. E. Demole. *Histoire monétaire de Genève, de 1535 à 1792*. Genève, 1887, in-4°, pl., p. 121 et pl. IX, n° 78.

² R. C. 1540, vol. 34, f° 528.

³ L'écu-soleil était une espèce fort répandue en Europe. Frappé pour la première fois sous le règne de Louis XI, il prit fin sous celui de Louis XIII. En émettant des écus-soleil, le Conseil de Genève espérait sans doute que cette espèce aurait cours en France, mais elle y fut promptement décriée (E. Demole. *Histoire monétaire*, *op. cit.*, p. 121 sq).

Le 15 décembre 1542¹ le Conseil prit encore l'arrêté suivant :

Portes de la Ville. Ordonné que sus les portes noves de la Ville soyent mys des Jésus sus les armes de la Ville.

Cet arrêté fut confirmé, douze jours plus tard, par le suivant, du 27 décembre 1543² :

Portes de la Ville. Ordonné que jouxte l'ancienneté soit mis sur les portes de la Ville des Jesus gravés en pierre et pour fere dorer les armes de la Ville estant es dictes portes.

Il paraît probable que le trigramme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ se trouvait alors radié. Ce qui porterait à le faire croire, c'est que la pierre gravée, datée de 1558, qui se voit au dessous du cadran de l'horloge du Collège³, présente le trigramme radié au dessus de l'écu, ce qui constituerait le plus ancien spécimen conservé où le soleil fonctionne comme cimier, et le premier aussi, semble-t-il, où le trigramme se termine par un sigma⁴ (fig. 23).

¹ R. C., vol. 36, f° 191 v°.

² *Ibid.*, f° 199.

³ J. Blavignac. *Armorial genevois*, p. 174. — G. Fatio et F. Boissonnas. *Genève à travers les siècles*. Genève, 1900, in-4°, pl. et vign. (voir le cul-de-lampe de la page 6.) Cette pierre fut encastrée, on ne sait à quel moment, sous le cadran de l'horloge, au dessus du petit porche, façade sud-est du Collège. En 1886-1888, elle fut enlevée et mise sur l'arcade centrale du petit porche, où elle est restée jusqu'en 1901. A cette époque on la remit au dessous de l'horloge où elle est encore (communication de M. A. Cahorn, architecte de la ville).

Les éditeurs des anciennes maisons de Genève (*Les anciennes maisons de Genève. Relevés photographiques de Fréd. Boissonnas*, exécutés sous la direction de J. Mayor, Max van Berchem et Camille Martin, Genève, 1897-1905, 2 séries; voir 2^e série, 1901-1905, pl. 33 et p. 4), supposent que cette pierre, avant d'être placée au dessous de l'horloge, se trouvait au bas de la « vallée » qui, de la rue Verdaine, donne accès à la cour du Collège. Nous ne savons sur quoi repose cette supposition.

⁴ Sur les pierres gravées du xv^e siècle que j'ai vues, le trigramme est constamment écrit $\overset{\circ}{\text{IHS}}$, avec des variantes dans la forme des lettres et de l'abréviation. Il paraît en être de même de toutes les représentations de ce trigramme dans les pays où la parole de Bernardin de Sienne et celle de ses disciples immédiats se fit entendre. Il faut cependant mentionner l'orthographe $\overset{\circ}{\text{YHS}}$ qui aurait pris naissance en Italie.

La forme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ donnée au nom de Jésus était un emprunt fait à l'épigraphie grecque, où le mot est écrit $\text{IH}\Sigma\text{OY}\Sigma$, et l'on ne connaît pas moins les métamorphoses par lesquelles elle est passée pour s'introduire dans l'épigraphie latine en la façon IHESVS. — De même le $\text{XPI}\Sigma\text{TO}\Sigma$ grec fut transformé en XPISTVS ou XPS, pour tenir la place dans les textes ou les inscriptions en latin, des formes régulières CHRISTVS, CHRIS. (conf. J. Rouyer. *Le nom de Jésus*, op. cit., p. 334, sq.).

Cette forme $\text{IH}\Sigma\text{OY}\Sigma$ fut le point de départ du trigramme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ qui se voit en



Fig. 23.

Dans les documents cités, de 1471, 1540, 1542 et 1543, il faut remarquer que pour désigner le trigramme, ou le trigramme radié, il est toujours fait mention, en premier lieu, du nom de Jésus. C'est ce nom qui l'emporte en signification sur l'accessoire.

Cet accessoire avait de fait une origine fort ancienne, bien plus ancienne que la venue du Christ. Le nimbe, disque lumineux et reflet de la gloire céleste, décorait autrefois la tête des dieux. On en attribue l'origine aux Égyptiens, desquels il aurait passé aux Grecs, puis aux Romains. Ceux-ci en décorèrent parfois la tête des empereurs : ainsi Trajan porte le nimbe sur le bas-relief de l'arc de Constantin et Antonin le Pieux au revers d'une de ses médailles.

Sous l'ère chrétienne, le nimbe a été en premier lieu l'attribut de Jésus, de Marie, des anges. de Dieu le Père, une fois qu'on l'eut représenté sous forme humaine, puis des saints et même de la colombe, figurant l'Esprit saint. Au xv^e siècle, le nimbe se déforme peu à peu ; grâce peut-être à l'active propagande des franciscains

premier lieu, à Genève, sur la pierre du Collège, dont il vient d'être fait mention, et, en second lieu, sur la reliure de plusieurs livres portant les armes de Genève et datant du milieu du xvi^e siècle. — Les monnaies, en revanche, conservent fidèlement la forme **IHS** adoptée par Bernardin de Sienne. Ce n'est qu'en 1752, sur la pistole de dix-livres, qu'apparaît le cimier portant **IHS**.

et au trigramme radié qu'ils avaient choisi comme emblème, le nimbe devient radié. Il est alors spécialement l'attribut de Jésus, que le plus récent des prophètes hébreux, Malachie, avait déjà identifié au soleil : *Mais pour vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de justice, et la santé sera dans ses ailes...*¹.

On a vu qu'à Genève l'adoration envers le nom de Jésus s'est manifestée, comme ailleurs, dès le commencement du xv^e siècle. Les pouvoirs publics ont placé le trigramme $\overset{\circ}{\text{IHS}}$ au dessus des portes de la ville et les particuliers ont suivi, sinon donné l'exemple, de cette pieuse coutume.

Peu à peu, grâce à ce qui se pratiquait au dehors, le trigramme s'est enrichi de rayons qui n'étaient que la transformation du nimbe antique et, de la sorte, le soleil est apparu, soit sur quelques monnaies, soit au dessus des armes de la ville, comme une exaltation du nom de Jésus.

Telle serait la véritable origine du soleil dans les armes de Genève.

Comme M. B. Reber, comme M. W. Deonna, je reste convaincu que le culte du soleil se trouvait jadis en honneur dans nos contrées et qu'il s'est créé à cet égard des traditions dont on ne saurait nier l'existence, mais je ne pense pas que, soit ces traditions, soit la croix des monnaies, aient eu une influence quelconque sur l'introduction du soleil dans le blason genevois.

Eug. DEMOLE.



¹ Malachie, IV, 2.